

COMMUNE DE CEYZERIEU

Conseil municipal en date du 31 août 2020

Procès-Verbal

Présents : Mme CHABOISSIER Michèle, M. BLASER Bernard, M. DUPAS Jean-Yves, M. CHARVIN Gilles, Mme RICHOZ Monique, Mme GILARDINO Lamia, Mme TROIANO Catherine, Mme KELLER Myriam, Mme LATHUILLIERE Angélique, M. POINSIGNON Romain, M. GUILLET Pierre

Absents : Mme Bange Tracy, Mme Gardoni Rosa, M. Parenthoux Jean-Christophe, M. Reuter Bernard

Pouvoirs donnés :

Mme Bange Tracy donne pouvoir à Mme Keller

M. Parenthoux Jean-Christophe donne pouvoir à Romain Poinسیون

Secrétaire de séance : Mme Catherine Troiano est nommée secrétaire de séance.

18h30 : début de séance

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle a des questions sur le compte rendu du conseil municipal du 10 juillet dernier et invite les conseillers municipaux à signer le registre.

2020_08_01 - Désignation de trois "Grands Electeurs" et trois suppléants pour les élections Sénatoriales du 27 septembre 2020

Suite au vote du 10 juillet 2020, la parité et l'alternat n'avait pas été respectée et un recours a été engagé par M. le Préfet de l'Ain. Une nouvelle date de convocation du conseil municipal a donc été communiquée par la préfecture. Celle-ci étant le 31 août 2020. Mme KELLER Myriam Présente une liste composée de 3 titulaires et 3 suppléants :

Titulaires : Mme KELLER Myriam, M. BLASER Bernard, Mme CHABOISSIER Michèle

Suppléants : DUPAS Jean-Yves, LATHUILLIERE Angélique, GUILLET Pierre

Sont élus à l'unanimité à 18h40 :

Myriam Keller, Bernard Blaser et Michèle Chaboissier

Suppléants : Jean-Yves Dupas, Angélique Lathuillière et Pierre Guillet

2020_08_02 – Périscolaire : Acceptation du nouveau règlement intérieur + vote des tarifs 2020

Madame le Maire donne lecture du nouveau règlement intérieur de la cantine et garderie périscolaire.

Madame Barbier Nathalie, agent d'animation et titulaire du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de Directeur) est désormais responsable du périscolaire.

Les tarifs de la cantine sont désormais calculés en fonction du quotient familial de la CAF.

Le tarif des repas pour les communes non conventionnées est de **8.75 €**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les nouveaux tarifs de cantine

Commune de Ceyzérieu		Prix de vente ticket	Temps de garde	Prix repas
TRANCHE 1	Quotient inférieur à 600	3.40 €	1.40 €	2.00 €
TRANCHE 2	Quotient compris entre 601 et 1300	5.55 €	1.40 €	4.15 €
TRANCHE 3	Quotient compris entre 1301 et 2000	5.90 €	1.40 €	4.50 €
TRANCHE 4	Quotient au-delà de 2001	6.30 €	1.40 €	4.90 €
Communes Adhérentes		Prix de vente ticket	Temps de garde	Prix repas
TRANCHE 1	Quotient inférieur à 600	3.70 €	1.70 €	2.00 €
TRANCHE 2	Quotient compris entre 601 et 1300	5.85 €	1.70 €	4.15 €
TRANCHE 3	Quotient compris entre 1301 et 2000	6.20 €	1.70 €	4.50 €
TRANCHE 4	Quotient au-delà de 2001	6.60 €	1.70 €	4.90 €

Les tarifs de la garderie sont désormais facturés au ¼ d'heure.

Garderie :

0,60 € le ¼ heure pour les familles de Ceyzérieu dont le QF est inférieur à 1300€

0,70 € le ¼ heure pour les familles de Ceyzérieu dont le QF est supérieur à 1300

0,80 € le ¼ heure pour les familles extérieures dont le QF est inférieur à 1300 €

0,90 € le ¼ heure pour les familles extérieures dont le QF est supérieur à 1300 €

Le tarif garderie le ¼ heure pour les communes non conventionnées est de **1,34 €**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les nouveaux tarifs de la garderie.

Malgré les démarches de récupération auprès des familles par la précédente mandature, Il subsiste encore plus de 10 800€ d'impayés sur le budget périscolaire depuis 2017. Madame le Maire explique que les accès aux comptes « Parents » du site www.cantinedefrance.fr pour l'inscription des enfants aux services de la cantine et la garderie ont été volontairement bloqués aux familles ayant des factures impayées.

Un nouveau système de prépaiement sera effectif après les vacances de la toussaint sous forme de tickets virtuels.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le nouveau règlement intérieur de la cantine et garderie périscolaire.

La municipalité propose aux agents de la commune, enseignants ou élus en charge du scolaire de bénéficier des repas de la cantine en réalisant les mêmes démarches d'inscription que les familles.

Le prix est fixé à 5.55€ par adulte

Le conseil municipal vote à l'unanimité le tarif adulte de la cantine.

2020_08_03 – Agents : Modification du tableau des emplois

Madame le Maire explique la nécessité de remettre à jour le tableau des emplois.

Les agents communaux Romain Legland, Chloé Lyvet et Nelly Janin commencent au 1^{er} septembre 2020 une stagiairisation de minimum un an en vue d'une titularisation.

Le poste d'agent postal, occupé par Lucie Roche, n'existe pas dans la fonction publique et n'est pas ouvert à la titularisation.

Nelly Janin, secrétaire de mairie, passe de 21h00 hebdomadaire à 32h00.

François Galeyrand ayant un projet professionnel pour l'an prochain, restera sous contrat à la commune de Ceyzérieu jusqu'à fin 2020.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la modification du tableau des emplois.

2020_08_04 – Semcoda : Désignation d'un délégué communal

Madame le Maire rappelle que la commune est actionnaire de la SEMCODA avec « 495 actions ». Elle informe le conseil municipal que la commune ne pouvant être représentée directement au conseil d'administration doit désigner un délégué qui représentera la commune au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires.

Désignation de M. Jean-Christophe Parenthoux ; vote du conseil municipal à l'unanimité

2020_08_05 – Isolation des bâtiments publics : devis (salle des fêtes, mairie, école)

Monsieur Blaser, 1^{er} adjoint présente le projet.

Trois bâtiments communaux ont été inspectés par le SIEA et la société agréée CertiNergy pour les besoins d'isolation des combles perdus. Seuls deux bâtiments ont été retenus : la salle des fêtes et l'école primaire.

Le devis est de 6 240 € TTC. Montant auquel se soustrait une prime de 3 860.19€, soit un reste à charge pour la commune de 2 379.81€.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'acceptation de ce devis. Les travaux seront suivis par M. Gilles Charvin.

2020_08_06 Coupe de bois : Inscriptions des habitants pour les coupes d'affouage

M. Bernard Blaser rappelle que Monsieur Damien Moretti est le nouveau garde forestier de l'ONF et a une approche très organisée des coupes de bois.

Chaque secteur est sous la surveillance de garant qui veille à la bonne pratique dans les bois communs.

Un appel à candidature des administrés de Ceyzérieu est ouvert et s'achèvera le 30 septembre 2020.

La taxe d'affouage est fixée à 16 €.

Monsieur Blaser Bernard rappelle que ces coupes de bois sont à usage personnel.

2 voix contre / 0 absentions / 11 voix pour

Questions diverses

- Monsieur Blaser Bernard informe que des courriers relatifs au relevé des compteurs d'eau sont en cours de distribution par les conseillers expliquant qu'un seul relevé aura lieu cette année (en octobre) et que la facture reçue cette semaine est une estimation de la consommation par rapport aux consommations précédentes. Un ajustement sera fait sur la prochaine facturation.
- Le transport scolaire passe de nouveau sur la route du catton → Grammont. Madame le Maire a fait une demande à la Région d'un bus de gabarit inférieur. Un arrêté de circulation a été pris par la municipalité pour interdire la circulation sur cette route dans le sens opposé à celui des transports scolaires à l'heure des ramassages.
- L'éclairage public a été modifié. Tous les coffrets sont équipés d'une « marche forcée » sauf ceux d'Aignoz (qui en sera équipé dans quelques temps), de Bossieu et de la Croix du mort qui ne peuvent en bénéficier. Après consultation de la commission citoyenne, un nouvel arrêté sera pris par Mme le Maire pour fixer les horaires d'extinction.

20h00 : levée de séance

Madame le Maire
KELLER Myriam

